ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

étudiants

Question écrite n° 115025

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les propositions exprimées dans le rapport relatif à la santé et à la protection sociale des étudiants. Le rapport préconise de fractionner en dix versements le paiement de la cotisation de sécurité sociale étudiante et de proratiser la cotisation des étudiants âgés de vingt ans au cours de l'année universitaire. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 115025
Rubrique : Enseignement supérieur
Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 2 janvier 2007, page 63